

12 mai 1873

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le lundi 12 mai 1873

Son Honneur le Président occupe le fauteuil à trois heures.

* * *

CONDITIONS D'HYGIÈNE À LA CHAMBRE

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST attire l'attention du gouvernement sur l'enquête en cours concernant le chauffage et la ventilation de la Chambre des communes et propose que le Sénat soit également saisi de la question.

L'hon. M. CAMPBELL promet de donner suite à la suggestion.

* * *

IN MEMORIAM

L'hon. M. CAMPBELL prend la parole comme suit : Depuis la dernière séance du Sénat, nous sommes en deuil d'un collègue dont la présence nous était familière depuis longtemps au Sénat. L'hon. Asa Burnham occupait un siège depuis la Confédération et avait été membre de la législature de l'ancienne Province du Canada pendant de nombreuses années auparavant : tout d'abord à la Chambre d'Assemblée puis ensuite au Conseil législatif de la province. Je suis sûr que ceux d'entre nous qui étaient ici samedi sont heureux d'avoir eu la possibilité de rendre à sa mémoire un dernier hommage; je suis certain également de traduire le sentiment universel du Sénat lorsque je dis que ce collègue était tenu en haute estime et très respecté par chacun, que sa douce présence nous manquera de même que l'aide qu'il apportait au cours de nos célébrations; son visage familier nous manquera, ses salutations ne résonneront plus dans les couloirs et les salles de comité que nous fréquentons. M. Burnham ne se mettait pas beaucoup de l'avant, en fait, il ne se mettait pas de l'avant du tout, il servait simplement son pays, et jouait un rôle très utile dans les annales de celui-ci. Natif de l'Ontario, il avait été témoin de la croissance de cette province et de son passage d'un état sauvage à une province prospère et peuplée. Au moment de sa naissance, il n'existait qu'une seule ferme à l'endroit que nous connaissons maintenant sous le nom de Cobourg et seulement deux ou trois maisons entre Kingston et Niagara. Nous connaissons maintenant à quel point ces régions sont habitées et riches, combien il y a de villages, de villes, d'entreprises, combien la vie et l'énergie des habitants contribuent à la civilisation et à la prospérité de ces régions; nous reconnaissons les changements qui ont eu lieu au cours de sa vie; il a lui-même participé de façon utile à ces changements. Ce n'est pas louer un homme que de dire qu'il a été témoin de la prospérité de son pays mais bien de dire qu'il a permis la réalisation de celle-ci. Or, feu notre collègue, agriculteur de son état, s'est toujours intéressé aux

questions agricoles, a assumé des postes éminents, a joué un rôle actif et utile qui, combiné au rôle semblable exercé par d'autres personnalités de notre pays, a attiré cette prospérité dont nous sommes témoins maintenant. Dans son propre district, il a rendu de louables services en tant que président de conseil du comté et trésorier. Il s'est distingué dans la promotion des chemins de fer allant de Cobourg à l'intérieur du pays et a consacré beaucoup de lui-même et à fort bon escient à la promotion de cette institution très utile, la Banque d'épargne du comté de Northumberland; il s'est toujours acquitté des obligations d'un noble citoyen. Il l'a fait avec vigueur et a toujours voulu participer à toutes les entreprises qui ont permis à notre pays de connaître la prospérité dont il jouit à l'heure actuelle. En s'acquittant des importantes fonctions de son état, M. Burnham n'a épargné ni son énergie, ni son temps, ni les moyens dont il disposait; dans la promotion de la chose publique, il a toujours fait preuve de zèle et de dynamisme pour jouir, au crépuscule de ses jours, du respect qui lui était dû. Il semble que sa devise tout au cours de sa vie ait été celle de cet ancien écrivain anglais :

« Sois utile pendant ta vie pour que les hommes continuent à désirer ta douce présence ».

Je suis sûr que dans le comité de Northumberland, où la population le connaissait, celle-ci regrette précisément « cette douce présence ». (*Applaudissements.*) Je ne fais pour l'instant qu'exprimer les sentiments de toutes les personnes qui m'écoutent et je propose par respect pour sa mémoire l'ajournement de la Chambre. (*Applaudissements.*)

L'hon. M. FLINT prononce des paroles appropriées et rend hommage à la mémoire du défunt, rappelant ses qualités ainsi que certains détails de sa maladie fatale.

L'hon. M. CHRISTIE déclare : J'appuie la motion de mon honorable ami, le leader du gouvernement. Je tiens à ajouter quelques mots à ses paroles éloquentes pour insister sur la valeur de notre ami décédé. J'ai le plaisir de connaître M. Burnham depuis longtemps et de façon assez intime. Nous sommes entrés au Parlement ensemble en 1857 et, depuis cette date, nous avons travaillé ensemble très intimement au Conseil de l'agriculture de la province de l'Ontario. M. Burnham avait une personnalité calme et discrète et ses qualités de cœur et d'esprit lui valent le respect de toutes les personnes qui le connaissent. Il a toujours été un fonctionnaire fidèle, agissant sans crainte dans l'accomplissement de son devoir d'après ses convictions. Je me porte garant des paroles de l'honorable leader du gouvernement. M. Burnham a occupé une place active et de premier rang dans la promotion des intérêts agricoles de cette province. Ses services au sein du Conseil